



38b, rue Bellanger 76 190 YVETOT
tel : 02 35 95 66 66 - 06 89 81 80 47
solidarite.paysans76@orange.fr

Appel à cotisation 2020

76

En 2019, vous avez été 141 à soutenir l'action menée par Solidarité Paysans en cotisant à l'association et nous vous en remercions. Cette année encore nous avons besoin de votre adhésion.

Adhérer à Solidarité Paysans c'est recevoir le Fil de la Solidarité, pouvoir prendre part au vote à l'Assemblée Générale, soutenir financièrement l'association, faire un geste de solidarité envers ceux qui traversent des difficultés sur leur exploitation, pouvoir vous investir comme bénévole, reconnaître le travail de l'association.

De plus, c'est un gage de crédibilité auprès de nos partenaires. Les subventions accordées par les pouvoirs publics ou organismes agricoles sont en rapport avec l'importance de l'association et le nombre d'adhérents. Plus nous sommes nombreux et plus nous sommes en situation de demander et recevoir ces aides.

Cette année, pour mieux répondre à nos besoins financiers, le Conseil d'Administration a décidé de passer le coût de cette adhésion de 20 à **30€**. Nous espérons que vous comprendrez cette légère hausse, et que vous nous soutiendrez en 2020.

Soyez solidaires, pensez à envoyer votre cotisation 2020 !

Jean GOUPIL
Président de l'association

Bulletin d'adhésion à l'association 2020

Je soussigné _____, désirant adhérer à l'association Solidarité paysans 76 et contribuer ainsi à l'accompagnement d'agriculteurs en difficulté du département de Seine Maritime.

Je joins au présent bulletin d'adhésion une participation de _____ €¹ équivalent à la cotisation pour l'année 2020.

Adresse :

Email :

Téléphone :

Signature de l'adhérent

¹ Le montant de l'adhésion a été fixé à un minimum de **30 €** pour l'année
Pour information, le coût d'accompagnement pour l'association (sans compter le temps de préparation et de suivi) est de 200 € par demi-journée (salaires + déplacement + charges de structure)